



*ONU femmes MALI*

**TERMES DE REFERENCE**

**L'EVALUATION MI-PARCOURS**

**PROGRAMME :**

**" ACCES DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE  
RESILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES "**

<b>I. CONTEXTE DU PROGRAMME</b> .....	3
<b>II. DESCRIPTION DU PROGRAMME</b> .....	3
<b>III. LE BUT ET L'UTILISATION DE L'EVALUATION</b> .....	5
<b>IV. OBJECTIFS</b> .....	5
<b>V. CHAMP D'APPLICATION DE L'EVALUATION</b> .....	12
<b>VI. MODELES DE L'EVALUATION</b> .....	14
<b>VII. METHODES</b> .....	16
1. Participation des parties prenantes : .....	13
2. Calendrier .....	14
3. Livrables attendus : .....	17
<b>VIII. GESTION DE L'EVALUATION</b> .....	18
<b>IX. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION, COMPETENCES ET EXPERIENCES</b> .....	19
<b>X. CODE DE CONDUITE ETHIQUE</b> .....	20
<b>XI. ANNEXES</b> .....	21

## **I. Contexte du programme**

Le secteur Agricole est le pilier stratégique du développement socio-économique du Mali. Il occupe près de 80% de la population active et contribue en moyenne pour 40% à 45% au PIB. L'agriculture au Mali est essentiellement basée sur les cultures vivrières, les cultures agro-industrielles. Les défis liés à ce secteur est donc l'augmentation de la production agricole et la valorisation des produits locaux en mettant l'accent sur la transformation agroalimentaire pour assurer la sécurité alimentaire et exporter l'excédent dans les pays de la sous-région. En effet les besoins alimentaires au Mali augmentent de plus en plus du fait du taux de croissance assez élevé de la population du pays, de 15 199 000 en 2010, elle est passée à 18 083 763 en 2015. Elle pourrait être multipliée par près de 3 ou 4 d'ici 2050 et se situer alors entre 45 et 60 millions d'habitants. Aussi, au Mali, les femmes représentent 51% de la population totale, plus de 49% de la population agricole et 70,2% des exploitants maraîchers.

Les femmes restent cependant confrontées à plusieurs contraintes qui limitent leur contribution au développement du secteur agricole : L'accès et la sécurité foncière ; l'accès aux financements ; l'accès aux moyens de production, à l'encadrement adéquat lié aux techniques modernes d'agriculture, à l'information, aux effets négatifs du changement climatique et aux marchés porteurs.

## **II. Description du programme**

Dans l'objectif d'apporter une contribution positive pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, ce projet « accès des femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques » est élaboré par ONU Femmes Mali. A travers une approche holistique, il propose quatre axes majeurs d'intervention pour lever les goulots d'étranglement pour une autonomisation pérennes des femmes rurales. Il vise donc à accompagner les femmes surtout celles vivant en milieu rural pour devenir des vraies actrices des filières : oignon, échalote, pomme de terre, dans 4 régions agricoles du Mali : Kayes, Sikasso, Mopti et Gao. Les régions de Ségou, et Koulikoro ont aussi été ajoutées aux zones d'intervention du programme compte tenu des potentiels d'accroissement des revenus des femmes dans ces régions. Le projet contribuera à autonomiser 25 000 femmes impactées par

le changement climatique sur 5 ans en renforçant leur capacité de résilience pour accroître leur revenu.

Financé par le Luxembourg pour un montant total de 3.950.000 EUR, le programme a réellement démarré en février 2017 pour une période de 5 ans.

De façon globale, d'ici fin 2021, le programme devrait contribuer à améliorer l'accès des femmes rurales aux facteurs de production et aux opportunités économiques. Il devait aussi réduire la vulnérabilité économique et sociale des femmes vivant dans la précarité, des victimes de l'insécurité alimentaire et des changements climatiques. De façon spécifique, les objectifs de chaque composante étaient libellés comme suit :

**Résultat 1** : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production ;

**Résultat 2** : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins ;

**Résultat 3** : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil ;

**Résultat 4** : Le programme est géré avec efficacité et efficience

---

Le programme répond à la théorie de changement qui sous-tend que : « **Si** (1) les politiques agricoles sont sensibles au genre et les agricultrices exercent leurs droits d'accès aux terres et à un régime foncier stable ; **si** (2) elles ont un accès égal aux ressources, services et technologies productifs nécessaires à une agriculture durable ; **si** (3) elles parviennent à disposer de la capacité financière pour investir ; et **si** (4) elles participent pleinement aux chaînes de valeur et ont accès aux marchés; **alors** (5) les agricultrices sont autonomes économiquement et résilientes face au changement climatique ; **parce que** (6) les causes profondes et les facteurs de la disparité entre les sexes dans l'agriculture ont été éliminés. »

### III. Le but et l'utilisation de l'évaluation

La présente concerne l'évaluation mi-parcours du programme : " ACCES DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RESILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ". Cette évaluation à mi-parcours revêt un caractère informatif. Elle permettra d'édifier aussi bien les bailleurs de fonds, que l'équipe de gestion du programme, sur l'état des finalités qui étaient visées. Elle s'intéressera aux résultats; produits et effets visés, mais aussi les procédures et l'efficacité de la gestion du programme.

L'évaluation mi-parcours est l'une des activités planifiées dans la suite logique de l'exécution du projet afin de mieux situer tous les acteurs sur les performances vers l'atteinte des objectifs du programme d'une part et d'autre part, permettre la consolidation des leçons apprises. L'évaluation sera conduite par un consultant externe afin de lui garantir un caractère crédible, indépendant et fiable.

Elle sera réalisée avec la participation de tous les acteurs, notamment pour acquérir les connaissances sur les écarts éventuels pour ce qui concerne les résultats et les objectifs spécifiques du programme ; les insuffisances d'ordre programmatiques, sociologiques, culturelles etc. La consolidation des leçons apprises permettra de guider la prise de décision afin d'améliorer la planification et la mise en œuvre du projet afin d'optimiser ses résultats.

### IV. Objectifs

L'évaluation du programme devra permettre à toutes les parties prenantes d'avoir un jugement sur les éventuels écarts entre les résultats obtenus et ceux qui avaient été planifiés.

Une analyse des **impacts** du programme, de **sa pertinence**, son **efficacité**, son **efficience** et sa **durabilité** sera faite dans le cadre de cette étude.

**L'impact du programme**: l'équipe de l'évaluation s'intéressera aux acquis, aux comportements et habitudes actuelle, présentent dans les communautés dont l'origine pourrait être imputable au programme.

**La pertinence du programme :** Elle sera analysée suivant le degré d'adhésion de la communauté au programme et surtout la potentialité du programme à résoudre un problème réellement existant dans les communautés.

**L'efficacité du programme :** Ce point fera ressortir la façon dont les résultats sont obtenus, surtout les résultats imputables à l'approche de management du programme, à la synergie des actions etc. Il fera une comparaison suivant la quantité et la qualité des résultats obtenus en fonction des délais prédéfinis et des cibles prédéfinis.

**L'efficience du programme :**

L'équipe du consultant fera une analyse du rapport coût/résultat afin de juger si les résultats obtenus sont à la hauteur des montants engagés. Il s'intéressera aussi à toutes les actions entreprises visant à faire des économies d'échelles ou à obtenir un meilleur rapport qualité prix (value for money). Si possible, le consultant envisagera une comparaison du programme avec un autre programme de même nature, géré par une autre organisation.

**Principales questions d'évaluation :**

Pertinence

1. Dans quelle mesure le projet actuel apporte des solutions durables en parfaite adéquation avec les priorités et les besoins des femmes exploitantes et les transformatrices agricoles ?
2. Dans quelle proportion l'ensemble des interventions du projet sont conformes aux priorités et aux cadres normatifs relatifs au mandat de l'ONU Femmes en matière de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes exploitantes et les transformatrices agricoles ?
3. Dans quelle mesure les solutions apportées par le projet répondent -elles aux besoins et priorités définis par les femmes entrepreneurs ?
4. Quel est l'avantage différentiel d'ONU Femmes dans ce domaine par rapport aux autres entités onusiennes et ses principaux partenaires?

5. Dans quelle mesure le projet apporte une solution adéquate aux femmes exploitantes et aux transformatrices agricoles sur les questions d'accès approprié à la technologie, à l'innovation et à l'information ?
6. Dans quelle mesure ce projet contribue à un accès légal, protégé, à la terre aux femmes exploitantes et aux transformatrices agricoles tout en leurs garantissant la sécurité foncière ?
7. Dans quelles mesures les ressources et les risques ont-ils été gérés pour atteindre les résultats ?
8. Un système de gestion axé sur les résultats (GAR) a-t-il été établi et mis en œuvre en lien avec le système de (GAR) global du Bureau pays ?
9. Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?
10. Les populations cibles du projet ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le projet ?

### **Efficacité**

11. Quelles nouvelles compétences les femmes exploitantes et transformatrices agricoles ont-elles développées sur le plan de technique de production agricole, et du développement de nouveaux circuits de commercialisation ?
12. Les entreprises féminines ciblées ont-elles été renforcées leurs besoins et définis un plan d'action de développement d'entreprises ?
13. Les entreprises féminines ciblées ont-elles un meilleur accès aux informations sur l'environnement socio-économique des affaires ? Accèdent-elles mieux aux opportunités qu'offre l'environnement des affaires ?
14. De quelles ingénieries organisationnelles et stratégiques les femmes ont-elles bénéficié ?
15. Les femmes exploitantes et les transformatrices agricoles soutenues ont-elles développé de nouvelles approches et pratiques à de production agricole ?

16. Les femmes exploitantes et les transformatrices agricoles soutenues ont-elles eu des facilités d'accès aux financements ?
17. Quelles mesures ont été mises en place avec l'appui du projet pour améliorer le climat des affaires en faveur des entreprises féminines ?
18. Dans quelle mesure les femmes entrepreneures ont-elles amélioré la productivité et la compétitivité de leurs entreprises et quelle est la proportion de l'aide de l'ONU Femmes ?

### **Efficiences**

19. Quels sont les avantages différentiels en termes de compétences, ingénieries dont disposent l'ONU Femmes dans les domaines agricole et agroalimentaire comparés à d'autres entités des Nations Unies et principaux partenaires ?
20. Dans quelle mesure le comité pilote du projet a-t-il soutenu l'efficacité de sa mise en œuvre ?
21. Les agricultrices ont-elles un meilleur accès et une meilleure application des connaissances, de l'information et de la technologie dans leurs activités ?

### **Impact**

1. Dans quelle proportion le programme a-t-il permis de renforcer l'entrepreneuriat féminin, permettant de produire plus de richesse ?
2. Dans quelle proportion le projet a-t-il permis de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?
3. Quels ont été les effets imprévus de l'intervention, le cas échéant ?

### **Durabilité**

4. Dans quelle mesure les capacités techniques et professionnelles des bénéficiaires et des partenaires clés du projet ont-elles été renforcées afin de garantir la viabilité des efforts et des retombées positives obtenues ?

5. Comment les retombées positives du programme seront-elles consolidées au bénéfice des femmes bénéficiaires ?

### **Egalité des sexes et droits humains**

6. Dans quelles mesures et conditions, les principes d'égalité des sexes de protection et de valorisation des droits humains ont-ils été intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
7. Dans quelle dimension le respect de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ont-elles évolué à la suite du projet ?

### **Les thématiques couvertes par l'évaluation :**

Dans le cadre de l'évaluation du programme, le consultant devra concevoir des outils de manière à couvrir tous les résultats. Cela impliquera l'analyse des thématiques liées à ces questions ci-dessous :

- Quel est le pourcentage de terres aménagées pour les femmes agricultrices?
- Quel est le pourcentage de femmes agricultrices ayant accès à la terre?
- Combien d'hectares ont été accordés aux agricultrices pour la production agricole?
- Comment les hectares de terres ont-ils été sécurisés pour l'accès des femmes par le titre foncier et l'enclos physique?
- Combien de coopératives de femmes existent et leurs membres?
- L'adhésion des femmes coopératives augmente-t-elle, et par quelle marge?
- Quelles sont les chaînes de valeur agricoles prédominantes à haute valeur dans lesquelles les femmes s'engagent?
- Quel niveau d'addition de valeur et de développement de la chaîne de valeur se produit?
- Quel est le pourcentage de femmes ayant accès aux ressources des institutions financières pour mener leur activité?
- Quel est le pourcentage de femmes disposant d'un mécanisme de gestion administratif et financier de ses activités?
- Quel est le pourcentage de femmes ayant trouvé des débouchés fiables pour la

commercialisation de leurs produits?

- Quelle est la qualité des données disponibles pour une gestion dynamique du projet et la mise en œuvre de mesure de correction des activités si nécessaire?
- Quel est le nombre d'agriculteur/trice sur la plateforme « Buy From Women »?
- Quel est le taux de pourcentage d'insertion des femmes rurales dans le tissu économique en milieu rural?
- Quelle est la proportion de femmes rurales appartient à des réseaux dans le commerce?
- Quelle est l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales?

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. L'évaluateur utilisera des méthodes d'évaluation appropriées pour répondre aux questions d'évaluation proposées. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification à l'étape du rapport final. La méthodologie sera ensuite présentée pour approbation au Gestionnaire des tâches de l'évaluation et au Groupe de référence. Le consultant conjuguera les divers types de méthodes de collecte et analyses afin de cerner toutes les dimensions du programme et traiter avec professionnalisme les sensibilités des participants à l'évaluation suivant les questions posées afin d'obtenir des informations plus fiables pour une évaluation de haute qualité. Ainsi, des données qualitatives et quantitatives seront collectées suivant les normes en la matière.

Les personnes à interviewer seront proposées et identifiées par le consultant, suivant la nature de l'interview et la fiabilité des réponses recherchées.

Il faut signaler que, l'évaluation devra être participative ; cela amènera le consultant à développer des outils et des méthodes de collecte qualitatives tenant compte de la faible capacité de compréhension et d'analyse des bénéficiaires (les femmes du milieu rural). Aussi, la méthodologie sera conçue de manière à garantir une haute qualité des données collectées sans qu'il n'ait une influence de l'environnement extérieur sur la qualité des informations

collectées. En ce qui concerne les résultats obtenus de l'exécution du programme, ils doivent être premier élément à identifier et à mesurer. De manière concrète, cette évaluation pourrait contenir les étapes ci-dessous :

### 1. La phase de démarrage :

- ✓ Constitution de documentation et revue documentaire;
- ✓ Prise de contact avec les parties prenantes;
- ✓ Rencontre avec le comité de référence ;
- ✓ Proposition de draft de méthodologie et des outils d'analyse

### 2. La phase du terrain :

- ✓ Révision de la méthodologie et outils pour donner suite aux différentes rencontres;
- ✓ Faire un récapitulatif des données de base (les données de références)
- ✓ Faire les visites de terrain (enquête, focus-group, informateurs clé, etc, )

### 3. La phase d'analyse des données et rédaction du rapport :

- ✓ Contrôle de qualité et analyse des données ;
- ✓ Partage des grands résultats avec le comité de référence;
- ✓ Rédaction du premier draft du rapport d'évaluation;
- ✓ Prise en compte des observations et rédaction du rapport final d'évaluation;

***NB : il appartient en dernier ressort, au consultant de proposer une méthodologie qui soit la plus compatible avec les objectifs recherchés***

## V. Champ d'application de l'évaluation

Accès des femmes à la terre et aux ressources productives

Agriculture résiliente **aux changements climatiques**

Champs d'application	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sécurité du revenu,</li><li>• Travail décent et l'autonomie économique</li><li>• Accès des femmes rurales aux ressources productives</li><li>• Agriculture durable</li></ul>
Moment (ou en est le projet)	09/27/2016 - 12/31/2021
Calendrier considéré	Voir : VII. METHODES. 2
Couverture géographique	Les régions de Kayes, Sikasso, Mopti et Gao, Ségou, et Koulikoro
Champ thématique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Politique agricole sensible au genre et élimination des facteurs de disparité entre les sexes</li><li>• Femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés</li><li>• Accès sécurisé à la terre et aux autres facteurs de production ;</li><li>• Accès au financement adapté aux besoins ;</li><li>• Accès aux chaînes de valeur et aux marchés</li><li>• Autonomisation économique</li><li>• Résilience face aux changements climatiques</li><li>• Accès au renforcement de capacités</li></ul>

	<p>et l'appui-conseil</p> <hr style="border: 1px solid orange;"/>
Champ programmatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité du revenu,</li> <li>• Travail décent et l'autonomie économique</li> <li>• Accès des femmes rurales aux ressources productives</li> <li>• Agriculture durable</li> </ul>
Limites (connues)	<p>La situation sécuritaire dans certaines zones d'intervention pourrait limiter l'accès à la population ciblé par l'évaluation.</p>
Supervision de l'évaluation	<p>Chargé de suivi et évaluation</p> <p>Autonomisation économique des femmes (ONU Femmes)</p> <p>Coordinatrice de projet entrepreneuriat féminin (ONU Femmes)</p>

## **VI. Modèle de l'évaluation**

### **• Préparation**

Le consultant retenu pour cette évaluation à mi-parcours a l'entière responsabilité de la bonne conduite de l'opération d'évaluation. Pour des questions de gestion de performances internes à ONU femmes, le consultant sera sous la supervision de deux groupes de travail que sont : le comité de référence et le groupe de management. Ainsi, le consultant prendra conseil auprès de ces groupes, pour toutes questions pouvant entraîner une modification des contenus des TDRs ou des démarches collégialement adoptées.

### **• Le groupe de référence :**

Le groupe de référence est majoritairement constitué de personnes autres que le staff d'ONU femmes Mali. Le groupe renforcera le caractère indépendant de l'évaluation et apportera des contributions techniques, depuis la validation des TDRs jusqu'au dépôt du rapport final. Il est constitué comme suit :

- **La Représentante Résidente de ONU femmes ;**
- **Personnes désignées des agences du système des nations unies (FAO, PAM, PNUD, UNFPA, UNEP, ...)** ;
- **ONG de mise en œuvre, l'Office du Niger de Ségou, la Direction régionale de l'agriculture de Ségou et Direction régionale de la promotion de la femme (Ségou et Mopti)**
- **Le M&E de ONU femmes**
- **Le chargé des évaluations du Bureau régional d'ONU femmes à Dakar;**

### **• Mise en œuvre**

La présente mission de consultation est d'une durée de **45 jours** à compter de la signature du contrat et devra aboutir à l'existence physique de certains produits.

#### **1. Rapport de conception initial**

L'évaluateur proposera une méthodologie et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation dans le cadre du rapport de conception initial. Ce dernier précisera la part qui revient à la revue documentaire, à l'observation, aux entrevues et aux focus-group, sans oublier la participation des parties prenantes concernées.

#### **Prévue Du 09 au 23 Septembre 2019**

### **2. Présentation des conclusions préliminaires et le pré-rapport**

L'évaluateur animera une séance de présentation des résultats préliminaires et la première mouture de rapport d'évaluation comprenant des recommandations énumérées selon un ordre de priorité et le soumettra pour examen et commentaires au gestionnaire de l'évaluation et le Groupe de référence.

- **Rapports**

### **3. Présentation du rapport provisoire**

L'évaluateur produira et présentera au groupe de référence le draft de rapport de l'évaluation qui sera soumis à des amendements jusqu'à satisfaction au regard des critères de qualité requis. Le rapport contiendra des constatations, conclusions et recommandations numérotées et énumérées selon un ordre de priorité. L'examen et les commentaires du Groupe de référence requis à chaque étape seront diligents de sorte à ne pas excéder deux semaines à chaque fois.

#### **Prévue Du 24 septembre au 23 Octobre 2019**

### **4. Le Rapport final d'évaluation**

Le rapport final d'évaluation aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du Comité de Direction et sera rédigé en langue française. Ce rapport sera soumis au gestionnaire de l'évaluation ainsi qu'au Groupe de référence pour analyse.

#### **Prévue 24 Octobre au 08 Novembre 2019**

**NB** : tous les outils de collecte seront mis dans la partie annexe du rapport.

- **Utilisation et suivi**

Les résultats de l'évaluation feront l'objet de diffusion et de présentation auprès de l'ensemble des partenaires et des parties prenantes au projet. Puis, un comité de suivi conjoint sera mise en place afin que les recommandations rentrent en application.

## VII- MÉTHODES

### 1- Participation des parties prenantes

Les parties prenantes sont constituées de différents acteurs aux profils variés.

A savoir : - Les agences du Système des Nations-Unies (PNUD, PAM)

- Le gouvernement du Luxembourg
- Une partie du staff d'ONU femmes Mali, également membres du groupe de référence (La programme analyste WEE du bureau régional ; Le chargé des évaluations du Bureau régional d'ONU Femmes à Dakar; La directrice des opérations; Le chargé de programme ; Le M&E).
- **2- Calendrier des activités**

DELAIS INDICATIFS	ACTIVITES	PRODUITS LIVRABLES
19 août au 02 Septembre 2019	<b>Signature du contrat</b>	<b>Lancement de l'opération</b>
09 Septembre 2019	<b>Proposition du document Méthodologique (rapport de conception)</b>	<b>Document disponible</b>
16 Septembre 2019	<b>Rencontre du comité sur les documents</b>	<b>Feedback et validation</b>
23 Septembre 2019	<b>Finalisation du document méthodologique (outils)</b>	<b>Outils de collecte disponibles</b>
08 Octobre 2019	<b>Phase terrain (collecte de données)</b>	<b>Les données brutes disponibles</b>
22 Octobre 2019	<b>Rédaction et soumission du 1<sup>er</sup> draft</b>	<b>Rapport disponible</b>
28 Octobre 2019	<b>Rencontre comité de référence et Feedback</b>	<b>Amendement du 1<sup>er</sup> draft</b>
01 Novembre 2019	<b>Finalisation et soumission du rapport final</b>	<b>Rapport final disponible</b>

### 3-Livrables attendus

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. L'évaluateur utilisera des méthodes d'évaluation appropriées pour répondre aux questions d'évaluation proposées. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification à l'étape du rapport final.

La méthodologie sera ensuite présentée pour approbation au Gestionnaire des tâches de l'évaluation et au Groupe de référence.

Le consultant conjuguera les divers types de méthodes de collecte et analyses afin de cerner toutes les dimensions du programme et traiter avec professionnalisme les sensibilités des participants à l'évaluation suivant les questions posées afin d'obtenir des informations plus fiables pour une évaluation de haute qualité. Ainsi, des données qualitatives et quantitatives seront collectées suivant les normes en la matière.

Les personnes à interviewer seront proposées et identifiées par le consultant, suivant la nature de l'interview et la fiabilité des réponses recherchées.

Il faut signaler que, l'évaluation devra être participative ; cela amènera le consultant à développer des outils et des méthodes de collecte qualitatives tenant compte de la faible capacité de compréhension et d'analyse des bénéficiaires (les femmes du milieu rural). Aussi, la méthodologie sera conçue de manière à garantir une haute qualité des données collectées sans qu'il n'ait une influence de l'environnement extérieur sur la qualité des informations collectées.

En ce qui concerne les résultats obtenus de l'exécution du programme, ils doivent être premier élément à identifier et à mesurer.

De manière concrète, cette évaluation pourrait contenir les étapes ci-dessous :

#### 1- La phase de démarrage :

- ✓ Constitution de documentation et revue documentaire;

- ✓ Prise de contact avec les parties prenantes;
- ✓ Rencontre avec le comité de référence ;
- ✓ Proposition de draft de méthodologie et des outils d'analyse

#### 2- La phase du terrain :

- ✓ Révision de la méthodologie et outils pour donner suite aux différentes rencontres;
- ✓ Faire un récapitulatif des données de base (les données de références)
- ✓ Faire les visites de terrain (enquête, focus-group, informateurs clé, etc, )

#### 3- La phase d'analyse des données et rédaction du rapport :

- ✓ Contrôle de qualité et analyse des données ;
- ✓ Partage des grands résultats avec le comité de référence;
- ✓ Rédaction du premier draft du rapport d'évaluation;
- ✓ Prise en compte des observations et rédaction du rapport final d'évaluation;

***NB : il appartient en dernier ressort, au consultant de proposer une méthodologie qui soit la plus compatible avec les objectifs recherchés***

### **VIII. Gestion de l'évaluation**

Constitué d'une partie du staff d'ONU femmes Mali, le groupe de gestion de l'évaluation sera chargé de la gestion du processus de l'évaluation et à ce titre, il organisera le processus de recrutement du consultant et fournira les données et informations nécessaires à l'équipe de l'évaluation. L'équipe mettra à la disposition du consultant également de la documentation. Notamment : le document de programme proposé aux bailleurs pour financement ; les rapports d'étape des partenaires de mise en œuvre ; la note stratégique d'ONU FEMMES. Au besoin, le consultant pourra organiser des visites aux partenaires de mise en œuvre afin de recueillir de plus amples informations. A cela s'ajoutent : un espace de bureau, un soutien administratif et de secrétariat, des moyens de télécommunication, et des possibilités de voyages. Il apportera au consultant toutes l'assistance technique relative à la compréhension du programme. Le groupe de gestion est composé comme suit :

- La programme analyste WEE du bureau régional ;

- Le chargé des évaluations du Bureau régional d'ONU Femmes à Dakar;
- La directrice des opérations;
- Le chargé de programme ;
- Le M&E WEE du bureau
- Le spécialiste suivi évaluation du Bureau.

### **IX. Composition de l'équipe d'évaluation, compétences et expériences**

L'évaluation de mi-parcours du programme sera conduite par un consultant. Le consultant national doit disposer de plusieurs qualifications afin de mieux conduire les différentes thématiques du programme.

En ce qui concerne le consultant, il doit avoir les qualifications ci-dessous :

- Le consultant doit disposer d'un Master en science économique ou dans une discipline connexe à celle-ci (statistique, agroéconomie, économétrie, finance, etc...)
- Avoir au moins 08 années d'expérience dans le domaine des évaluations et particulièrement celle des programmes ;
- Avoir de l'expérience en analyse genre et agriculture résiliente aux changements climatiques ;
- Avoir une bonne connaissance de l'économie familiale et du secteur informel ;
- Avoir déjà conduit des évaluations similaires ;
- Avoir une bonne connaissance en analyse de la pauvreté en particulier le secteur informel ;
- Avoir une expérience en étude de filière et l'analyse des chaînes de valeurs
- Avoir une expérience de travail dans les régions d'intervention du programme ;
- Avoir une aisance dans la communication en bambara et en français

## **X. Code de conduite éthique**

ONU Femmes et les autres agences des Nations Unies ont élaboré des principes directeurs stricts sur l'éthique et le comportement des évaluateurs.

Ces codes de conduite font intégralement partie du contrat avec le consultant. Quelques exemples de comportement éthique dans la pratique :

- Le respect de la dignité et de la diversité ;
- Le droit à l'autodétermination ;
- Une représentation équitable ;
- Le respect des codes déontologiques relatifs aux groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables) ;
- La Réparation ;
- La confidentialité ;
- Eviter d'infliger des dommages.

## **XI. Annexe**

### **Annexe 1 UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist**

Guidance on the UN Women Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System (GERAAS) is available at: <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluations>

### **Annexe 2 UN Women Evaluation Consultants Agreement Form**

UN Women Evaluation Consultants Agreement Form: <http://gate.unwomen.org/>

UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system  
<http://www.uneval.org/document/detail/100>

### **Annexe 3 UNEG Norms and Standards for evaluation**

UNEG Norms: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/21>

UNEG Standards: UNEG website [http://unevaluation.org/document/detail/22\\_23](http://unevaluation.org/document/detail/22_23)

### **Annexe 4 UN Women Evaluation Handbook**

UN Women Independent Evaluation Office website  
<http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>

### **Annexe 5 Resources for data on gender equality and human rights**

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights Index: <http://uhri.ohchr.org/en>

UN Statistics – Gender Statistics: <http://genderstats.org/>

UNDP Human Development Report – Gender Inequality Index:  
<http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>

World Bank – Gender Equality Data and Statistics: <http://datatopics.worldbank.org/gender/>

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Social Institutions and Gender Index: <http://genderindex.org/>

World Economic Forum – Global Gender Gap Report: <http://www.weforum.org/issues/global-gender-gap>

A listing of UN reports, databases and archives relating to gender equality and women's human rights can be found at:  
[http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics and indicators 60.htm](http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics_and_indicators_60.htm)

## **ANNEXE 6 : CANEVAS DE RAPPORT**

- I) Titre et page de garde
- II) Résumé
- III) Contexte et but de l'évaluation
- IV) Programme/descriptif de l'objet de l'évaluation et du contexte
- V) Objectifs et champs d'action de l'évaluation
- VI) Méthodologie et limites de l'évaluation
- VII) Constatations
- VIII) Conclusions
- IX) Recommandations
- X) Enseignements tirés

### **ANNEXES :**

- Termes de référence
- Documents consultés
- Liste des institutions interrogées ou consultées et sites visités (sans référence directe aux individus)
- Documents portant par exemple sur les résultats d'analyse, la méthodologie utilisée, la matrice d'évaluation
- Liste des conclusions, constatations et recommandations

### **ANNEXE 7 : LES CRITERE DE SELECTION DE L'EQUIPE DE L'EVALUATION**

Les critères de section du consultant pour cette évaluation sera faite suivant la conformité des compétences du consultant avec les descriptions faites dans les termes de référence. Toutefois une attention particulière sera accordée aux points ci-dessous.

#### **I- Composition de l'équipe du consultant (35%)**

La pluridisciplinarité de l'équipe contribuera à 35% pour le choix du consultant. Cette objective vise à avoir des compétences dans l'équipe afin de mieux cerner tous les contours des questions qui seront évoquées pendant l'évaluation.

#### **II- Qualité de la proposition technique (35%)**

##### **▪ La matrice de l'évaluation**

La matrice expliquera clairement qu'est ce qui sera fait et à quel endroit et avec moyens.

##### **▪ L'approche méthodologique de l'évaluation**

Un exposé clair de de méthodologie sera fait dans la proposition technique

##### **▪ Le Plan de travail**

La répartition du temps entre les taches détaillées, sera incluse dans le document

##### **▪ La motivation et l'éthique**

A travers les différents documents produits, une appréciation du niveau de professionnalisme du consultant sera établie.

### III- Budget (30%)

L'offre financière du consultant sera déterminante, à 30% dans sa sélection. En effet, le niveau de l'offre permet de juger le consultant quant à la compréhension de la mission qui lui est assignée.

#### ANNEXE 8 : ZONE D'INTERVENTION DU PROGRAMME

Région	Cercle	Commune	Sites/Villages	Nombre de bénéficiaires
Ségou	Macina	Kokry Centre	Bamako-coura	68
		Kokry Centre	Koutiala-coura	127
		Kokry Centre	Naran	63
		Boky Were	Oulan (1&2)	300
	Niono	Mariko	Hamdalaye	78
		Pogo	Temou	475
		Siribala	Kanabougou	77
		Sirifila Boundy	Rizame (N'Débougou)	150
	Barouéli	Boidé	Boidiè	743
	Sebougou	Sebougou	Sebougou	1040
		Sebougou	Dougoukouna	/
		Sebougou	Sekoro	/
	San	Dieli	N'Gosso	79
			Soumbala	318
		San	Sibougou	102
		Somo	Bokosoni	140
Tominian	Benena	Benena	60	
<b>Total</b>				<b>3820</b>
Sikasso	Sikasso	Nièna	Kanso	80
		Natien	Prévu en 2019	/
		Farakala	Farakala	325
<b>Total</b>				<b>405</b>
Kayes	Kita	Kita	Doumba Courani	34
		Kita	Moussaougou	70
		Kita	Talako	75
		Kita	Kouleko	120
		Kita	Sekoto	43
		Kita	Farabala	70
		Kita	Linkekoto Tounkarala	24
		Kita	Kofilabé	54

		Kita	Illimalo	70
		Kita	Samedougou	50
		Boudofo	Bladougou	56
		Boudofo	Kéniéroba	200
		Boudofo	Berenimba	78
		Boudofo	Kodala	87
		Boudofo	Koloding	133
		Boudofo	Oualia	107
		Boudofo	Sèmè Mourdiah	112
		Boudofo	Ganfarague	116
		Boudofo	Famoussabougou	60
		Boudofo	Dialayandi	167
<b>Total</b>				<b>1726</b>
Koulikoro	Kolokani	Diédiéni	Wolokoro	54
		Diédiéni	Kobana	88
		Diédiéni	Gonikoro	26
		Diédiéni	Balla	250
		Diédiéni	Danfibougou	100
		Diédiéni	Farako	70
		Diédiéni	Seribougou	60
		Diédiéni	Monzona	40
		Diédiéni	Dotan	120
		Diédiéni	Solla	120
		Kolokani	Guakoulou	125
		Kolokani	N'Galafouga	100
		Kolokani	Zirablékoro	73
		Kolokani	Sananblé	90
		Kolokani	M'Pella	94
		Kolokani	Dankorola	100
		Kolokani	Kouloukoroni	77
		Kolokani	Koumi	85
		Kolokani	Gouzena	90
		Kolokani	kolokani	68
<b>Total</b>				<b>1830</b>
		Sio	Nema	88
		Sio	Keloni	77
		Sio	Mouna	50
		Mopti Central	Madina coura	40
		Mopti Central	Bargondaga	50
		Mopti Central	mllionkin	30
		Mopti Central	Bamako coura	32

Total	1809
Totaux	9590

Bénéficiaires Karité : **2059**

**Total bénéficiaires 2018 : 11 649**